

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2024

Objet	Rapporteur	Délibérations du Conseil Municipal
<b>AFFAIRES GÉNÉRALES</b>		
Désignation d'un référent déontologue	Monsieur le Maire	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés</p> <p>Décide de mutualiser les référents déontologues désignés par la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte conformément à leur délibération en date du 22 décembre 2023</p>
<b>URBANISME</b>		
Convention de portage foncier entre EPFLO et la commune de Verneuil-en-Halatte 60550	Alexis CHAMEREAU Maire Adjoint	<p>La commune de Verneuil-en-Halatte sollicite le portage foncier de l'EPFLO afin d'acquérir une parcelle partiellement boisée afin d'y réaliser un projet de renaturation du ru Macquart. Le projet est porté par le SMOA et la Commune de Verneuil en Halatte.</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :</p> <p><b>Approuve le projet de convention fixant la durée de portage foncier pour une période de 5 ans à compter de l'acquisition de la propriété par l'EPFLO.</b></p> <p><b>Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.</b></p>
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>		
Création de trois emplois non permanents pour un accroissement temporaire d'activité	Monsieur le Maire	<p>Monsieur Le Maire propose à l'assemblée : Le recrutement de trois agents contractuels, dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 5 mois à compter du 11/03/2024.</p> <p>Ces agents assureront des fonctions d'adjoints techniques à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 8h00, soit 8/35ème.</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :</p> <p><b>Adopte la proposition du Maire,</b></p> <p><b>Inscrit les crédits correspondants au budget de l'exercice en cours.</b></p>

Fait à Verneuil-en-Halatte le 12 Mars 2024

Le Maire  
Philippe KELLNER

